

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 40, avenue de Saxe; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

2.030 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Mai, à 20 h. 30.

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. J. CARLES, professeur de Biologie, séminaire des Missions, Vals près Le Puy, Haute-Loire ; *Biologie et Biogéographie végétales*, parrains : MM. Viret et D^r Bonnamour. — M. F. GAILLARD, 5, Cité du Midi, Paris 18^e ; *Entomologie, Lépidoptères, Coléoptères* ; parrains : MM. D^r Pater et Martin (de Paris). — M. Georges DEROZIER, 101 rue Tronchet, Lyon ; *Botanique* ; parrains : MM. Bange et D^r Bonnamour.

2^o *Questions diverses.*

SECTION BOTANIQUE

Séance du 9 Mai, à 20 h. 15.

- 1^o M. MEYRAN. — *Simple notes* : deux botanistes lyonnais méconnus ; Stuart-Mill botaniste.
 2^o M. WAGNER. — *La Vigne et le Vin de raisin dans l'ancienne Chine.*
 3^o M. NÉTIEN. — *La Roche d'Andance et les landes siliceuses des vallées du Rhône.*
 4^o M. CHOISY. — *Présentation de lichens.*
 5^o *Présentation de plantes fraîches.*

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 14 Mai, à 17 heures.

- 1^o M. le D^r ARCELIN. — *Silex solutréens de Forsaint (Tunisie).*
 2^o M. PELOSSE. — *L'état actuel de nos connaissances sur le plankton des lacs alpins et subalpins français.*
 3^o M. le chanoine A. CARPENTIER. — *Remarques sur quelques *Bennettitales* du Kimmeridgien du Bugéy.*

inférieure donne à penser que les *Metechinus* ont dû se détacher de bonne heure de la souche des Érinacéinés.

Ainsi se vérifie une fois de plus cette loi que les dents vont en diminuant de nombre au cours de l'évolution d'un même groupe animal. Celles qui subsistent ou bien augmentent de volume en s'enrichissant de formations développées secondairement, ou bien se simplifient et tendent à disparaître à leur tour.

Quoi qu'il en soit, l'évolution des Érinacéidés est encore incomplètement connue. De nouvelles découvertes sont encore nécessaires pour qu'on puisse écrire leur histoire.

SECTION BOTANIQUE

Note sur le *Pterothera nemausensis* Cass.

Par A. BECHERER (Genève).

En complétant l'article de M. J. THIÉBAUT sur le *Pterothera nemausensis* Cass. (*Crepis nemausensis* Gouan), paru dans le numéro de mars de ce *Bulletin* (p. 83-84), nous attirons l'attention de nos collègues français sur le fait que l'histoire et la nomenclature de cette espèce — observée pour la première fois, en 1763, près de la Tour-Magne, à Nîmes, par GOUAN — a été discutée, et d'une manière magistrale, par feu le professeur A. THELLUNG dans sa *Flore adventice de Montpellier*, p. 573-577 (1912).

Pour les auteurs qui séparent *spécifiquement* l'espèce de GOUAN (connue de la partie ouest de l'Europe méridionale, de la Péninsule ibérique au Nord-Ouest de l'Italie; adventice: Suisse, Allemagne, Hollande, Angleterre), de l'espèce représentée dans la partie est du domaine méditerranéen (*Lagosseris* SANCTA [L.] K. Maly 1908, Grande 1918 = *Trichocrepis bifida* Vis. 1826 = *Pterothera nemausensis* Rchb. 1831 = *Lag. bifida* Koch 1837 = *Pter. bifida* Fischer et Meyer 1837 = *Pter. nemausensis* var. *aptera* Bischoff 1851), la nomenclature de l'espèce française est la suivante:

Lagosseris ALATA (Bischoff) Nyman 1854-55 = *Crepis nemausensis* Gouan 1773 = *Cr. nuda* Lam. 1778 = *Andryala nemausensis* Vill. 1779 = *Andr. nudicaulis* Lam. 1783 = *Pterothera nemausensis* Cass. 1816 = *Lag. nemausensis* Koch 1837¹ [non *Lag. nemausensis* M. Bieb. 1819 quae = *Lag. Marschalliana* (Rchb.) Thell. 1912] = *Pter. nemausensis* var. *alata* Bischoff 1851 = *Pter. sancta* Schultz-Bip. (1853 ?).

Par contre, pour les botanistes, qui réunissent en une seule les deux espèces en question, l'espèce collective doit s'appeler: *Lagosseris* SANCTA (L.) K. Maly 1908 em. Thell. *l. c.*, 1912, p. 577 (= *Pter. nemausensis* Bischoff 1851); à cette espèce collective, on peut rattacher les *Lagosseris alata* et *L. sancta* (s. str.) comme *sous-espèces*; le premier, donc la plante française, doit alors porter le nom: *Lagosseris* SANCTA ssp. NEMAUSENSIS (Gouan) Thell. *l. c.*, 1912, p. 577.

1. L'article 61 des nouvelles *Règles internationales de la nomenclature botanique* (3^e éd., 1935) ne permet pas de maintenir la combinaison *Lagosseris nemausensis* (Gouan) Koch, nom adopté par Thellung, Flori et d'autres.